

espace beauté
formation

- Styliste d'ongles
- Extensions de cils
- Maquillage permanent
- Formation hygiène salubrité
- Maquillages
- Modelages corporels

FORMATION EXTENSION DE CILS

Distributeur exclusif de produits cosmétiques

Formation 100% pratique sur modèle

CONTRAT DE FORMATION

Extension de Cils

Stagiaire : Madame

Espace Beauté Formations - Centre Aquilae – Rue de la Blancherie - 33370 ARTIGUES-prés-Bordeaux (Rocade
Sortie 25)

tél. / fax **05 56 32 27 04**

email : contact@espacebeauteformation.com www.espacebeauteformation.com

Organisme de formation enregistré sous le N° 72.33.08620.33 auprès du Préfet de la Région Aquitaine

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L.6353-3 à 6353-7 du Code du travail)

Entre les soussignés :

1. L 'ESPACE BEAUTE FORMATIONS

Centre Aquilae – Bât D - Rue de la blancherie – 33370 Artigues-près Bordeaux
immatriculé au Répertoire des Métiers sous le n°538 342 288 00015
organisme de formation enregistré sous le N°72.33.08620.33 auprès du Préfet de
la Région d'Aquitaine,

et

Madame
.....
.....
.....

ci-désignée le stagiaire

est conclu un contrat de formation à titre individuel.

Article 1^{er} : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser
l'action de formation intitulée : **Formation Extension de cils**

Niveaux sollicités de formation extension de cils (1ou 2) :(cil à cil 2j niveau 1),
(cil à cil 2j + perfectionnement 1j cil à cil niveau 2), (cil à cil 2j + volume Russe 1j
niveau 3) ou (cil à cil 2j + volume Russe 2j niveau 4), (niveau 4 + rehaussement et
mascara semi permanent niveau 5)

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

(Article L.6313 – 1 du code du travail)

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de préformations et
préparations à la vie professionnelle.

- L'action de formation a pour objectifs, la connaissance et l'assimilation des modes opératoires de la pose d'extension cils à cils et volume russe et ajustements appropriés aux différents modèles présentés ainsi que la technique de rehaussement de cils et de mascara semi permanent

A l'issue de la formation Extension de cils Niveau 1, sera délivré un certificat
Sa durée est fixée à **2 jours 14 heures, 3 jours 21 heures ou 4 jours soit 28 heures ou 5 jours 35 h** de formation. (Souligner le nombre de jours de formation)

Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

- La nature de l'action de formation citée à l'article précédent n'exige pas de connaissances préalables.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

- Suivant votre choix, l'action de formation Extension de cils aura lieu
 - Du au niveau 1 2 jours cil à cil
 - Du au niveau 2 3 jours cil à cil
 - Du au niveau 3 2 jours cil à cil + 1 jour volume Russe
 - Du au niveau 4 2 jours cil à cil + 2 jours volume Russe
 - Du au niveau 5 Niveau 4 +1 jour Rehaussement de cils et mascara
- de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au centre de formation de l'Espace Beauté Formations à Artigues-près-Bordeaux.
- Elle est organisée pour un effectif limité à 4 stagiaires maximum.
- Conditions générales de formation :
 - **Matériels et consommables** nécessaires sont mis à disposition du stagiaire pour la durée du stage sans contrepartie d'achat de Kit.
 - **Formation 100% pratique sur modèles physiques sur toute la durée du stage**
 - Les **modèles sont convoqués par nos soins**. Toutefois la stagiaire peut amener ses modèles.
 - **L'intégralité des cours** sera remise sous forme d'un livret de **40 pages** environ.
 - Les conditions détaillées figurent en annexe du présent contrat.
- Les formateurs : Martine et Guillaume LE CORRE encadre la formation.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne sera exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

- Le prix de l'action de formation extension de cils est fixé à € net pour le sur jours
- Le stagiaire à verser 30% du montant de la formation avec le bulletin d'inscription et le contrat de formation, le solde sera réglé à l'entrée en stage. Soit € par CB ou espèce
- Ne pas tenir compte de l'article 6, si le stagiaire est pris en charge par pôle emploi

Je vous rappelle que le centre de formation dispose d'un moyen de paiement par Carte bancaire en P3F qui vous permet d'échelonner votre paiement sur 3 mois. Toutefois 20 € de frais de dossier se rajoute au prix de la formation. Il faudra vous munir d'une pièce d'identité valide, d'un rib ainsi que d'une carte bleue appartenant

au porteur de la carte d'identité. (Sous réserve d'acceptation de l'organisme préteur).

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au présent contrat.

Cependant, l'organisme de formation propose le complément de l'action de la formation interrompue à une date ultérieure, après accord de deux parties, dans un délai de 2 mois.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Si l'annulation intervient au cours de la première moitié du stage, 75% du montant total prévu est dû à l'organisme de formation.
- Si l'annulation intervient au cours de la deuxième moitié du stage, 100% du montant total prévu est dû à l'organisme de formation.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Seules les prestations effectivement dispensées par l'organisme de formation seront dues.

L'organisme de formation propose le complément de l'action de la formation interrompue à une date ultérieure, après accord de deux parties.

Article 8 : Cas de différend

Si une contestation ou un litige n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de BORDEAUX sera seul compétent pour régler le différend.

Fait, en double exemplaire, à Artigues-près-Bordeaux, le

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
(Nom et qualité du signataire)

Guillaume *LE CORRE*, *Gérant*

Signature
Suivi de la mention « lu et approuvé »

Signature et cachet

